

**Contribution du Conseil de développement au  
Projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération**  
A Saint-Brieuc le 23 mai 2018

### Contexte

En avril dernier, le Conseil de développement a été sollicité par le service Prospective de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour contribuer à la réalisation du Projet de Territoire de l'EPCI. Un groupe de travail a été constitué pour prendre connaissance de l'état d'avancement du projet et émettre un premier avis qui pourra être mis à disposition de l'EPCI dans le cadre du Séminaire communautaire du 23 mai 2018.

### Contribution du Conseil de développement

#### *Appréciation globale*

Le conseil de développement prend acte de la saisine qui lui a été transmise le 03 mai dernier, et salue l'initiative de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui a effectué cette démarche dans un contexte de réorganisation du Conseil de développement.

L'analyse qui a été faite jusqu'ici par l'ADEUPA et retravaillée par les élus travaillant sur ce Projet est globalement partagée par le Conseil de développement qui encourage la démarche visant à s'appuyer sur les richesses et les atouts du territoire. En outre, nous tenons à préciser que nous avons, au cours des années précédentes, pris le parti de mettre en avant les atouts du territoire comme vecteur d'un développement durable auquel nous tendons. C'est pourquoi notre contribution ici s'attachera à reprendre certains thèmes sur lesquels nous avons déjà fourni un avis, et qui pourront être repris.

#### *Les atouts du territoire*

- ❖ Le vieillissement de la population peut être perçu comme une opportunité pour le territoire (cf Cahiers du CD de septembre 2015) : métiers, entrepreneuriat senior, contribution au secteur associatif, travail sur la cohésion sociale, perspective d'aménagement du territoire, de l'habitat, adaptation de l'offre de formation, lien intergénérationnel...
- ❖ La culture sur le territoire ne se résume pas à la création contemporaine : elle comprend le patrimoine local historique et naturel, les cultures bretonnes et gauloise.
- ❖ Le territoire Nord-breton peut tirer son épingle du jeu en se démarquant de la polarisation émanant des métropoles de Rennes et Brest. Cela implique à élargir la réflexion d'un projet de territoire à un périmètre plus large que celui des seuls EPCI et autres Communautés de Communes, en travaillant de manière coopérative et cohérente.
- ❖ La richesse du monde associatif local, qui s'intéresse et contribue à toutes ces thématiques.
- ❖ Le potentiel de production d'énergies renouvelables.
- ❖ La présence de pôles techniques (Technopôle qui englobe les Zoopole, Bâtipole, Véhipole...).
- ❖ La présence d'infrastructures scolaires et universitaires. En effet, le développement de filières universitaires (voire scolaires) en lien avec les atouts du territoire (habitat, agriculture, maritimité...) nous semble être une stratégie favorable à sa valorisation. Exemples de Lannion (ENSAT, IUT journalisme) et Pontivy (Pôle Agricole, Hall technologique).

La mer, la nature, le coût moindre du foncier sont autant d'éléments d'attractivité pour notre territoire qui pourront contribuer à valoriser nos atouts.

#### *Zoom sur la Recherche et Développement*

Le Conseil de développement fait le constat d'une méconnaissance de certains atouts de niche qui existent sur le territoire (sur les questions sanitaires porcines et aviaires par exemple, ou de l'habitat durable/rénovation énergétique, ou de la préservation de la Saint-Jacques / palourde rose). Il est dommage de ne pas mieux connaître et valoriser ces sujets et la Recherche et Développement qui les concerne, car il y a un apport indéniable (savoir-faire, brevets...) pour le territoire qui n'est pas exploité et valorisé localement aujourd'hui. Pourquoi ne pas mettre en place des synergies entre les pôles d'excellence du territoire et l'enseignement supérieur en la matière ? Et au-delà, avec les acteurs économiques concernés (industrie agricole, de la pêche, du tourisme...), les habitants, les touristes ?

#### *Zoom sur la perspective d'un accent mis sur l'habitat et la rénovation urbaine*

Le Conseil de développement s'est projeté sur l'hypothèse de faire de la rénovation de l'habitat le point névralgique du projet de territoire de l'agglomération. Le territoire pouvant s'appuyer sur des acteurs du bâtiment, des acteurs associatifs, et des acteurs universitaires ayant développé une expertise en matière de construction, de rénovation, de performance énergétique. Pourquoi ne pas imaginer un vaste chantier de rénovation du centre ville de Saint-Brieuc qui s'appuierait sur ces atouts et feraient de notre territoire une vitrine en la matière ? Les retombées de cette notoriété pourraient avoir un impact sur le territoire de l'agglomération et au-delà.

#### *Les points de vigilance suggérés*

Il nous semble prétentieux d'imaginer que Saint-Brieuc Armor Agglomération puisse s'affirmer comme un pôle face aux 2 métropoles sur un thème tel que la santé.

Il faut faire le deuil d'une agglomération qui accueillerait une grande industrie pourvoyeuse d'emplois.

Nous suggérons de porter une vigilance au sujet des futures friches commerciales qui, à l'image des friches industrielles, ont besoin d'être prises en considération pour ne pas ternir davantage l'image de l'agglomération. Une réflexion est peut-être à mener sur l'avenir des commerces – en cœur de ville mais aussi dans les communes environnantes – en tenant compte de tous les acteurs de l'agglomération.

Il faudra intégrer au Projet de territoire la question des conséquences de l'arrivée de la LGV en Bretagne.

#### *La contribution du Conseil de Développement*

Piste de réflexion à mener pour le Conseil de développement dans les prochains mois :

Identifier les sujets / secteurs qui peuvent contribuer à forger une identité au territoire, et mettre en évidence les moyens de les valoriser, de créer des synergies pour générer une appropriation large et faire émerger une identité commune.